



## **Boycott de la CGT-SM au CSA Ministériel du 19 avril 2023**

Depuis 3 mois, les organisations syndicales font front commun et se mobilisent sur la réforme des retraites. Des millions de français ont rejoint les cortèges.

Si du fait de la décision du Conseil Constitutionnel du 14 avril dernier, le Président a entendu promulguer une réforme pourtant rejetée massivement, les syndicats, fort des mandats qui légitiment leur action et donc en toute responsabilité, n'abdiqueront pas. La colère de millions de travailleurs, de jeunes, de retraités contre cette réforme injuste ne saurait être apaisée par une simple allocution qui plus est totalement vide d'annonces et déconnectée des réalités du pays.

Les discussions seront vaines tant que -le recul de l'âge de la retraite à 64 ans et l'allongement des durées de cotisations ne seront pas pris en considération, l'heure est donc à l'abrogation de cette réforme injuste et injustifiée.

Conformément à l'appel des organisations syndicales de la fonction publique refusant de cautionner la poursuite de ce passage en force et ce déni de démocratie, la CGT-SM ne siègera pas dans les instances de prétendu dialogue social et ce jusqu'au 1er mai prochain, date d'une nouvelle journée de mobilisation et de contestation.

Par ailleurs, la CGT dans son ensemble appelle à toutes les formes de luttes et manifestations dans les jours qui viennent. Les 20 et 28 avril serviront de tremplin à l'organisation d'un 1<sup>er</sup> mai historique.

Pour toutes ces raisons, la CGT-SM ne siègera pas au CSA Ministériel du 19 avril 2023.

Montreuil, le 18 avril 2023